

AOÛT 2024

Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL

#31



UNE TRÊVE OLYMPIQUE ENSOLEILLÉE BIENVENUE



Après un début de vacances marqué par une météo capricieuse et une situation politique chaotique, rien de tel qu'un bain de soleil - enfin au rendez-vous - et une parenthèse olympique tant attendue pour oublier, ne serait-ce que temporairement, un quotidien perturbé par les soubresauts d'une décision politique totalement inattendue : la dissolution de l'Assemblée nationale. Nul ne peut prédire les conséquences d'une telle décision. Il est fort probable que ce coup de poker entraînera rapidement une instabilité institutionnelle majeure. Espérons que les responsables des partis politiques comprendront, enfin, que des compromis seront nécessaires pour apaiser les tensions et éviter que nos partenaires européens ne commencent à douter de nous. La confiance ne se décrète pas, elle s'acquiert par des décisions fortes et crédibles. L'automne s'annonce donc chaud.

Au niveau communal, les associations sont toujours aussi présentes, par les nombreuses animations culturelles ou festives qu'elles proposent. La place du bourg est rapidement devenue le lieu idéal de rencontres pour nos concitoyens, qu'ils soient résidents ou de passage. Nous nous réjouis-

sons de voir de plus en plus de nouveaux habitants participer régulièrement aux différentes associations.

Un autre événement notable, exceptionnel, a mobilisé beaucoup d'énergie : la commémoration célébrant les 80 ans de la Libération ! Nos bénévoles ont travaillé sans relâche pour organiser une exposition regroupant les souvenirs encore douloureux de cette triste période. N'oublions jamais celles et ceux qui ont donné leurs vies pour notre liberté. La cérémonie, orchestrée par notre collègue du conseil Municipal : Pierre Yves Chartier, a connu un franc succès malgré le contexte électoral qui nous a privés de nombreux invités institutionnels. Un grand Merci à lui. Vous retrouverez un dossier complet dédié à cet événement dans le bulletin.

Cependant, un souhait souvent évoqué mais jamais concrétisé demeure : le manque de bras est souvent matière à décourager les bénévoles, bien souvent retraités. Ne serait-il pas souhaitable que les différentes associations s'unissent pour pérenniser les événements majeurs, tout en gardant leurs prérogatives ? Cette idée, maintes fois discutée, reste une voie à suivre. N'est-il pas dit : L'union fait la force ?

S O M M A I R E

• URBANISME ET TRAVAUX.....	4
• MISSIONS ARGENT DE POCHE.....	6
• ÇA SE PASSE CHEZ NOUS.....	7
• MAIRIE.....	11
• COMMUNIQUES DE L'ADMINISTRATION.....	13
• QUOI DE NEUF A L'AGGLO ?.....	18
• LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	21
• ANNONCEURS.....	23
• AGENDA 2024.....	24

Directeur de la publication : Marcel Serandour

Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, RoudennGrafik

Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, Rachel André, Isabelle Champagne, ATM Communication

Impression : RoudennGrafik

Après les désormais traditionnels « Mardis du bourg », le Fest-Noz et d'autres animations ponctuelles, il nous reste encore le vide grenier de septembre pour clôturer cette très belle série d'événements.

Si les relations sociales et la convivialité se font bien souvent dans le cadre des animations culturelles et festives, nos commerces sont aussi des lieux de rencontres et d'échanges, permettant d'éviter l'isolement social.

En attendant une nouvelle rentrée studieuse, je vous souhaite, à toutes et à tous une belle fin d'été.

Marcel SERANDOUR





POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Avis, remarques, demandes... C'est le moment !

Le Plan local d'urbanisme intercommunal, qui définira les grandes orientations d'urbanisme pour les dix prochaines années, va être soumis à enquête publique du 12 septembre au 30 octobre. Les habitants auront un peu plus d'un mois pour émettre leurs avis et remarques.

Vous souhaitez savoir si votre terrain reste constructible. Vous êtes concerné par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement, d'agrandir votre exploitation agricole ou encore d'ouvrir un commerce... Le Plan local d'urbanisme intercommunal vous concerne ! En effet, il définit les grandes orientations d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Après plusieurs années d'élaboration en co-construction avec les communes – plus de 450 réunions ont été organisées – Saint-Brieuc Armor Agglomération a arrêté son projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), par délibération en conseil communautaire du 29 février 2024. Lors de ce même conseil, l'Agglomération a également tiré le bilan de la concertation menée auprès des habitants.

Ce projet de PLUi arrêté a été transmis aux communes ainsi qu'aux personnes publiques associées – c'est-à-dire l'État, la Région, le Département, le Syndicat mixte de la Baie de Saint-Brieuc, les chambres consulaires... – qui disposaient de trois mois pour émettre un avis sur le dossier.

Ce dossier, assorti des avis des communes et des personnes publiques associées, sera soumis à enquête publique du 12 septembre au 30 octobre afin que les habitants puissent apporter leurs observations et faire part de leurs demandes. Une commission d'enquête tiendra des permanences en plusieurs lieux du territoire afin de recevoir le public.

En attendant, le projet de dossier de PLUi est d'ores et déjà consultable sur les sites internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de la commune (rubrique urbanisme) et à l'accueil de la mairie. Chacun peut ainsi en prendre connaissance et préparer son éventuelle demande pour l'enquête publique.

À la suite de l'enquête publique, le dossier pourra être modifié en fonction des remarques émises. Son entrée en vigueur est prévue au premier semestre 2025. Avant cette date, le Plan Local d'Urbanisme en vigueur continue de s'appliquer.

Donnez votre avis sur le projet de PLUi !

QUELQUES RAPPELS SUR LES RÈGLES D'URBANISME

Il est rappelé l'obligation de déclarer les modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment, les constructions de plus de 5 m², la pose d'une serre de plus d'1,80m de hauteur, les piscines de plus de 10 m² et l'édification d'une clôture. Le règlement du PLU en vigueur et le règlement du lotissement (si concerné), notamment pour la hauteur et l'implantation de votre projet, devront être respectés.

Il vous est conseillé de contacter la mairie pour soumettre votre projet et de connaître les formalités.

Le dépôt des dossiers d'urbanisme est désormais dématérialisé pour les professionnels de la construction et les notaires. Ce sera le cas très prochainement aussi pour les particuliers qui, à terme, ne pourront plus déposer leurs dossiers en version papier.

TRAVAUX

TRAVAUX RUES DES VIGNES ET DE KERCADORET

Des travaux d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eaux et d'assainissement étaient nécessaires sur l'ensemble de ces rues.

Rue des vignes, la canalisation d'eau, partiellement en fonte, a été renouvelée en polyéthylène, les compteurs d'eau ont été ramenés sur la limite communale et quelques collecteurs d'assainissement ont été changés.

Idem rue de Kercadoret, où les travaux ne sont pas terminés et se poursuivront fin août-début septembre, pour éviter de bloquer la rue durant la période estivale. Le rechemisage de la canalisation des eaux usées sera également réalisé pour en améliorer l'étanchéité, suivi d'importants travaux d'amélioration au niveau des pompes de relevage des ruisseaux.

Espérons que ces travaux contribueront à améliorer la qualité des eaux de baignade de la plage de Saint-Marc !

A noter également que nous avons profité de l'offre intéressante de l'entreprise Colas pour refaire un enrobé rue des vignes, ce que nous ne pourrions pas faire rue de Kercadoret. A l'évidence, celle-ci méritera une réflexion globale quant aux travaux à réaliser, tant pour la sécurité de la circulation que pour la problématique du stationnement ou de l'enfouissement des réseaux. Sujet souvent évoqué, mais très coûteux, et de moins en moins plébiscité par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor et pour cause ! Une large concertation, en particulier des riverains, sera indispensable afin de satisfaire à l'ensemble de ces problématiques.

DÉBUT DES TRAVAUX KERVALO

Point d'étape sur l'espace habitat et la salle multifonctions.

Lotissement : Les travaux de viabilisation avancent suivant le planning prévu. La mise en place des réseaux d'eaux, d'assainissement, d'électricité et de télécommunications est pratiquement finie. Le bornage des différents lots est lui aussi terminé. Il restera à réaliser l'aménagement paysager, par l'entreprise SPARFEL, au début de l'automne. Ainsi, nous pourrions réaliser les travaux de finition de voiries en 1ère tranche par la mise en place d'un bi couche gravillonné. Nous obtiendrons alors la validation administrative de cette 1ère tranche et après avoir défini le cahier des charges et les conditions financières de cession, nous pourrions proposer à la vente les différents lots.

Pour la partie salle et annexe ainsi que parking, les travaux devraient débuter courant septembre. Nous venons de signifier l'attribution du marché de la salle aux différentes entreprises, marché dont le montant correspond au plus près de l'estimation initiale.

Nous sommes conscients que cette période perturbe quelque peu les animations communales du fait du manque de place de parking, mais le bon sens de chacun et la bonne humeur ne doit pas pour autant nous abandonner.

VENTE DU CRAPAUD ROUGE

Nous avons souvent été questionnés sur la décision de vente de la moulerie le crapaud rouge.

Il s'agit clairement d'un choix de gestion de biens communaux.

Ce bâtiment, acheté par la commune au début des années 2000 est très bien situé, en front de mer, avec une vue absolument exceptionnelle. Nous avons, à l'époque, reçu une proposition de création de petite restauration par un connaisseur des lieux, plein d'enthousiasme à l'idée d'y réaliser son rêve de création d'entreprise. La municipalité a immédiatement donné son accord sur ce projet, mais consciente de l'étroitesse du bâtiment, a décidé de procéder à un agrandissement en 2005. C'est donc un ensemble remis à neuf qui a été mis en location sous forme de bail commercial mais sans fonds de commerce, puisqu'il s'agissait d'une création.

Dans les années 2010, l'exploitant a choisi de donner une autre orientation à sa carrière et a vendu son fonds de commerce aux actuels exploitants. Ces derniers ont repris le flambeau, à l'appui d'un bail renouvelé ensuite début 2015 aux mêmes conditions, pour un loyer d'environ 5 760 € an !

Et c'est bien là toute la question : Comment obtenir, pour la commune, une juste revalorisation du montant du loyer au regard de la valeur réelle, à ce jour, de ce fonds de commerce, à partir du bail existant ? C'était quasiment impossible.

La municipalité a donc fait le choix d'une mise en vente directe du bâtiment, après avoir demandé son estimation par le service des domaines, obligatoire en cas de la vente d'un bien public. C'est donc sur le prix de 332 000 €, incluant la mise en conformité de l'assainissement, que nous nous sommes mis d'accord avec les exploitants actuels. La cession définitive aura lieu dans les jours qui viennent.

Aujourd'hui, nous pouvons espérer qu'après avoir acquis cet ensemble, les nouveaux propriétaires ouvriront cet espace remarquable sur une période plus étendue.



MISSIONS « ARGENT DE POCHE »

Les missions « Argent de Poche » ont été renouvelées pour l'été 2024. Ce dispositif qui a rencontré un franc succès l'année dernière, permet aux jeunes tréveneucos, âgés de 14 à 18 ans, de s'impliquer activement dans des missions de service public, tout en gagnant une rétribution. Il s'agit également d'une manière concrète de les sensibiliser à l'importance de l'entretien et de la préservation des espaces communs.



Bilan de l'Année Dernière

L'année dernière, c'est une douzaine de tréveneucos(es) âgé(e)s de 14 à 18 ans, qui a participé aux missions «Argent de Poche». Encadrés par plusieurs conseillers communaux, ces jeunes ont contribué à divers travaux d'entretien tels que le nettoyage des espaces publics, plages et espaces verts, la maintenance des équipements communaux. Leur engagement a été précieux pour la commune et a permis de renforcer le lien entre les jeunes et leur communauté.

Conditions de Participation

Pour participer aux missions «Argent de Poche», les jeunes doivent être âgés de 14 à 18 ans, résider dans la commune. et remplir et soumettre le dossier d'inscription disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune (avec signature d'une charte).



Parole de jeune

Evan, interrogé à propos des missions argent de poche : «C'est bien les missions Argent de Poche, ça permet de ne pas rester chez soi à rien faire. Sinon, je serais chez moi, devant un écran, alors que là, je peux travailler, gagner un peu d'argent, ça me permet d'en profiter avec les copain l'après-midi».

Objectifs et Avantages

Les missions «Argent de Poche» visent à :

- Impliquer les jeunes dans la vie de leur commune.
- Leur offrir une première expérience professionnelle.
- Leur permettre de gagner un petit salaire en contrepartie de leur travail.

Engagement Renouvelé pour l'Été 2024

Fort de son succès, le programme a été renouvelé pour l'été. Une dizaine de jeunes s'est déjà inscrit et a commencé les missions. Cette année, quelques nouveautés : montages et installation de nichoirs à oiseaux et abri de hérissons, transformation de l'ancienne cabine téléphonique en exposition de photos, élimination des archives communales arrivées à terme.... Nous invitons tous les jeunes de la commune, répondant aux critères, à s'inscrire et à participer à cette initiative. Les missions se dérouleront sous la tutelle bienveillante de nos conseillers municipaux, assurant ainsi un encadrement sécuritaire et formateur.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants de l'année dernière pour leur dévouement et leur engagement. Nous sommes convaincus que cette nouvelle édition sera tout aussi fructueuse et bénéfique pour notre commune et ses jeunes citoyens.

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées et propositions de missions !

Pour toute information complémentaire, contactez la mairie ou consulter notre site internet.

Ensemble, continuons à construire une commune dynamique et solidaire.



CONCERTS ET ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

15 JUIN : CONCERT ROCK DE THE LIGHT SIDE BAND ET DIPLOMATIKO

Le premier concert de la saison s'est déroulé sous une fraîcheur encore printanière. L'énergie des musiciens a néanmoins réchauffé l'ambiance !

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION : TRÉVENEUC SE SOUVIENT

Le 29 juin 2024, Tréveneuc a commémoré les 80 ans de sa Libération avec une émotion palpable et une grande participation du public. Habitants, invités d'honneur, porte-drapeaux et représentants des associations mémorielles se sont rassemblés en grand nombre pour honorer cette période mémorable de notre histoire.

La cérémonie a commencé par un discours du maire, rappelant le contexte difficile de juin 1944. A ce moment-là, bien que la libération se profilait, l'église de Tréveneuc abritait les cercueils de ceux qui avaient sacrifié leur vie pour notre liberté, un moment empreint de tristesse et de solennité.

Hommage aux Héros de la Résistance

Le maire a mis en lumière plusieurs personnalités courageuses ayant marqué cette époque de leur engagement :

- **Madame Célaré**, membre du réseau Shelburn, essentielle dans l'évacuation des aviateurs alliés.
- **Les frères Hamon**, fusillés à Saint-Laurent près de Bégard, symboles du sacrifice ultime.

Armand Maloumian, français d'origine arménienne, qui a passé ses dernières années à Tréveneuc où réside toujours son épouse Johanna, a été honoré pour son courage exemplaire. Engagé dans la 2^{ème} DB à l'âge de 16 ans puis arrêté par les autorités soviétiques en 1945, il est torturé, condamné à mort puis déporté au goulag en Sibérie, sa peine étant commuée en 25 ans de réclusion. Libéré en 1953, il est devenu un porte-parole infatigable de la mémoire des résistants et des déportés entre autres par la voix de son livre publié en 1976 : « Les Fils du Goulag ».

- **Alexandre Méheust**, mécanicien du train mitrillé, représentant la résistance au quotidien.
- **Augustin Fréгат, Jean Bohec, Armand Maloumian, et Madame de Florian**, tous des phares d'espoir dans les moments sombres.

Une Exposition Historique et des Activités Commémoratives

Un chemin de mémoire reliait l'exposition installée à l'église à la bibliothèque municipale où les bénévoles ont lu des extraits de correspondances et poèmes. Exposition concoctée par les bénévoles de l'Atelier d'Histoire Locale de Tréveneuc, sous la houlette de Jean-Pierre Baudouin, qui a permis aux visiteurs de plonger dans cette période historique grâce aux effets personnels prêtés par les habitants et aux travaux d'archives effectués par des bénévoles. La place du Bourg, quant-à elle, fût parée de guirlandes de drapeaux et présentant des photos d'époque avec en son cœur, un parachutiste accroché à l'église St Colomban en clin d'œil à John Steel, fameusement connu pour être resté suspendu au clocher de Sainte-Mère-Église. Merci à Marie-Ange Fillali et Rosine Doutté, de l'atelier Tréveneucis qui, avec l'aide de Bertrand Gentric, le directeur des services techniques de la commune, ont pu réaliser ce mannequin.

Le défilé de véhicules d'époque a ajouté une touche vivante et authentique à la journée, ravivant les souvenirs et l'imaginaire de cette période.

Durant l'après-midi, la conférence, passionnante, sur le réseau Shelburn donnée par Claude Benech a rassemblé près de 70 personnes.



Soirée Festive

La journée s'est conclue par une soirée de danse et de musique animée par les groupes **Teagirl & Coffeeboy, Frim Fram Swing, et La Compagnie des Pieds Mobiles**. Cette soirée swing, organisée par Guy Charbonnier, adjoint à la culture, a été l'occasion de célébrer ensemble, de rendre hommage à notre passé tout en regardant vers l'avenir avec espoir et détermination.

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

Remerciements

Le maire a exprimé sa gratitude envers les nombreux participants, les propriétaires des véhicules d'époque, ainsi que Pierre-Yves Chartier, conseiller municipal de Tréveneuc et militaire de carrière désormais à la retraite, qui a chapeauté l'organisation de cet événement. Son dévouement et son engagement ont été essentiels à la réussite de cette commémoration.

Merci à tous pour votre présence et votre participation à cet hommage vibrant à ceux qui ont combattu pour notre liberté. Ensemble, souvenons-nous, ensemble, célébrons, et ensemble, restons unis dans la mémoire et la gratitude.



Vive Tréveneuc, vive la France libre !

Zoom sur les jeunes porte-drapeau

Notre commune est fière de pouvoir compter sur deux jeunes Tréveneucis pour être porte-drapeaux.

Jacques, âgé de 18 ans et Gabrielle, 15 ans, assurent dorénavant la relève des anciens combattants avec respect et fierté.

Nos deux jeunes porte-drapeaux ont suivi une formation assurée par le lieutenant-colonel Philippe Dupuy, délégué militaire départemental (DMD) et deux membres de la réserve citoyenne.

Un premier module était théorique avec un rappel sur les dates commémoratives, les valeurs de la république, l'importance de commémorer, le rôle d'un porte-drapeau...

Un second module était pratique avec des exercices devant le monument aux morts.

Le 8 mai dernier, Jacques et Gabrielle ont reçu officiellement leur certificat d'aptitude de fonction de jeunes porte-drapeaux des mains de leur parrain Jean-Paul Guizelin.

Grâce à Jacques et Gabrielle, la transmission du devoir de mémoire entre l'ancienne et la nouvelle génération est désormais assurée à Tréveneuc.





PORTES OUVERTES ÉGLISE SAINT COLOMBAN ET CHAPELLE SAINT MARC TOUT L'ÉTÉ

Chapelle : mercredis et vendredis de 13h30 à 18h

Eglise Saint-Colomban : vendredis de 14h à 18h

7 JUILLET : VIDE GRENIER

Le vide-greniers est toujours une excellente opportunité pour dénicher des trésors, que ce soient des objets anciens, des livres, des vêtements, des jouets ou encore des pièces de collection. Organisé par la société de chasse « La Saint-Marc », deux fois par an, place du bourg et dans le parc du château de Pommorio, cet événement connaît toujours un grand succès, les exposants ne manquent pas ! Venez nombreux profiter de ces journées de convivialité et de bonnes affaires !

Rendez-vous pour le prochain le dimanche 8 septembre 2024 !

ATELIER ET CONCERT TIMBRES ET COULEURS 11 JUILLET 2024 - ÉGLISE DE TRÉVENEUC

Avec l'association l'Atelier des Arts, dans le cadre des Rencontres Artistiques de l'été 2024, soutenues par l'agglomération de Saint-Brieuc, le ministère de la culture et la commune de Tréveneuc.

Un grand succès pour cette première édition des «Voix Lyriques de l'été» proposée par l'association l'Atelier des Arts; les concerts ont été unanimement appréciés, avec un public debout pour acclamer les artistes, et réclamer un bis à chaque fin d'évènement.

Les ateliers ont fait le plein, l'aura et la compétence de la coach vocale Lauren Van Kempen, présente également lors des deux éditions du festival «L'Opéra dans tous ses états» n'ont plus de secrets ; la participation des choristes lors du concert Timbres et Couleurs de Tréveneuc a suscité l'admiration du public, pour une prestation réussie après seulement deux heures d'atelier; lors de ce très beau concert lyrique, les timbres des voix se sont mêlés à ceux du piano et du violoncelle ; les explications données par Brigitte Pras ont permis de comprendre comment les artistes «façonnent» leur voix en fonction du répertoire, de la tessiture demandée et des émotions qu'ils souhaitent transmettre; du duo au quatuor, du lied de Brahms au duo de Carmen de Bizet, en passant par Haëndel ou Franck, Lauren Van Kempen, soprano et violoncelliste, Timour Sadoullaïev, ténor, Guilhem Souyri, baryton,



accompagnés par le pianiste et chef d'orchestre David Levi nous ont enchantés par leur talent et l'originalité de leur répertoire.

RV à la rentrée 2024 pour les prochains ateliers vocaux et en 2025 pour la prochaine édition du festival !

<https://musique-maternelle.com/Festival.html>

12 JUILLET : FEU DE L'ÉTÉ, CHANTS DE MARINS ET MOULES FRITES À PORT GORET



Le traditionnel Feu de la Saint Jean a été déplacé au 12 juillet pour se transformer en feu de l'été.

Le public a pu déguster les moules frites du Comité des Fêtes, chanter en cœur avec le groupe de chant de marin Vent d'Bout avant de se réchauffer au tantad à la nuit tombée.

Contact :

<https://www.facebook.com/ventdebout22/>
Vent d'Bout (@ventdbout)

22 JUILLET : CONCERT DE CHRISTIAN LE DÉLÉZIR - FLÛTE TRAVERSIÈRE



Lundi 22 juillet, une vingtaine de personnes ont assisté au concert de Christian Le Délézir à l'église de Tréveneuc.

Le musicien a enchanté le public avec des compositions pour flûte traversière alto à quart-de-tons, flûtes traversières en ut et en bambou. Aux confins des musiques contemporaines et improvisées, il a su mêler poésie et imaginaire maritime pour transporter l'audience dans l'univers d'un poète des sons et des climats. Inspiré par les rythmes de la nature, Christian Le Délézir a offert un voyage musical unique, entre modernité et improvisation.

Contact :

Christian Le Délézir
<http://www.christianledelezir.com>

28 JUILLET : PARDON DE SAINTE-ANNE

De nombreux fidèles ont assisté à la messe célébrée à la chapelle Saint-Marc de Tréveneuc, ce dimanche 28 juillet. Ensuite, les croyants ont suivi en procession les bannières et la statue de Sainte-Anne jusqu'à la grève pour la traditionnelle bénédiction des bateaux. Les bénévoles des Amis de la chapelle ont également organisé une vente de crêpes et de riz au lait autour d'un verre de l'amitié.



EXPOSITIONS



ATELIER TRÉVENEUCOIS

L'exposition annuelle de l'Atelier Trévénéucis s'est tenue, cette année, dans notre belle église Saint Colomban, le 6 et le 7 juillet 2024. Ce lieu magnifique a apporté une note de magie pour notre exposition. Plus de 400 visiteurs ont apprécié les 70 tableaux exposés et ont eu l'opportunité de découvrir et d'admirer l'église de Trévénéuc. Une belle expérience, peut-être à renouveler...



EXPOSITION DE 3 PEINTRES À TRÉVENEUC

Du 20 au 24 juillet 2024, Jacques Durand, Jean-Paul Morin et Marie-Ange Filali ont exposé leurs toiles à Trévénéuc, salle des loisirs, dans une ambiance amicale et décontractée. Nombreux visiteurs.

Remerciements à la mairie de Trévénéuc pour mise à disposition de la Salle de Loisirs durant ces 5 jours.



**MAISONS
BFC**

Bournier - Fabiano Constructions
Fabio Fabiano - 06.95.01.35.78 : contact@maisonsbfc.fr

EXPOSITION EN MAIRIE JUSQU'AU 29 AOUT

Henri Strohm : Photographe Animalier Amoureux de la Nature

Installé dans les Côtes d'Armor depuis 2012, Henri Strohm, photographe animalier amateur, réside à Trévénéuc depuis début 2023. Après un parcours professionnel assez intense dans le génie climatique et une vie engagée dans une commune alsacienne, il a trouvé refuge en Bretagne suite à un drame personnel. Sa passion pour la photographie, née en 2016/17, l'a naturellement conduit à capturer la faune, notamment les oiseaux, insectes et batraciens. Henri Strohm partage des moments intenses et émouvants de rencontres avec la nature, comme un face-à-face avec un cerf de 14 cors ou un ragondin à moins d'1m50.

Exposition : «Regards croisés»

Découvrez ses clichés pris lors de ses voyages au Costa Rica en 2017 et 2022. Ses prochains travaux se concentreront sur les oiseaux d'eau migrateurs et sédentaires des étangs de la Dombes.

Contact

Téléphone : **0695154553**

Facebook : Stro Hen

Instagram : henristrohm



Tousegru!

**PIZZAS
À EMPORTER :**
vendredis et samedis soir
(commandes jusqu'à 20h30)

BAR - TABAC

4 Place du Bourg
22410 TRÉVENEUC

<https://www.facebook.com/tousegrutreveneuc/>

SPORT

ZUMBA

Les 9, 12, 16 et 19 août
à 18h30, place du bourg,
c'est gratuit,
avec Quino C'Sport !



ESTIVALES SIELBLEUSIENNES

Préparez-vous pour un été actif et en pleine forme à Tréveneuc !
Des ateliers d'activités physiques adaptés pour les plus de 60 ans
sont organisés cet été dans les Côtes d'Armor ! Encadrés par des
professionnels de l'association Siel Bleu, ces ateliers visent à améliorer
votre santé et votre bien-être.

Au programme :

- Relaxation posturale : mercredi 28 août à 11h : Détendez-vous en travaillant sur votre corps, souffle et mental.
- Gym prévention santé : jeudi 22 août à 11h : Des exercices doux et adaptés à votre rythme.
- Cardio en musique : jeudi 8 août à 11h : Bougez en musique pour renforcer votre cardio et votre coordination.

Programmes en ligne :

<https://treveneuc.fr/fr/ev/882169/1378509/estivales-sielbleusiennes>

Plusieurs Tréveneucis(es) qui expérimentent depuis un an l'activité adaptée proposée par Siel Bleu 1 fois/ semaine durant l'année scolaire souhaiteraient reprendre cette activité à la rentrée. L'animation ne peut se réaliser que si le groupe est formé de 15 personnes.

Intéressé(e)s ? Faites-vous connaître dès à présent en mairie.

Contact :

Elsa Martins,

Responsable départementale de l'Association Siel Bleu

06 69 75 77 02

elsa.martins@sielbleu.org

FEST-NOZ DE TRÉVENEUC : UNE ÉDITION RÉUSSIE

Le vendredi 2 août, le parc du château de Pommorio a été le cadre du 51^{ème} fest-noz de Tréveneuc, organisé par le Comité des fêtes. Bien que l'affluence ait été légèrement inférieure à celle de l'année précédente, l'événement a tout de même attiré 700 personnes, ce qui satisfait pleinement Hervé Dupoirier, le président du Comité des fêtes. La soirée a débuté avec une prestation du cercle celtique Dan-serien Sant Ké de Saint-Quay-Portrieux et s'est conclue en beauté par un magnifique feu d'artifice.



MAIRIE

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Tél : 02 96 70 84 84

Site web : www.treveneuc.fr

Courriel : mairie@treveneuc.fr

<https://www.facebook.com/treveneuc/>

<https://www.instagram.com/villedetreveneuc/>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

du lundi au samedi de 9h à 12h (ouverte de 10h à 12h le mardi).

02 96 70 84 83

<https://tarifs-postaux.fr/>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 16h à 18h30 / Samedi : 10h à 12h

(02 96 33 73 98 - fermée veilles de jours fériés

et jours fériés)

La bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles. Vous pouvez tout à fait rejoindre l'équipe. Passez les voir car des animations s'y passent durant toute l'année : coins des lecteurs, contes pour les enfants. Venez découvrir notre bel espace.



LES CRAPAUDS LECTEURS

Depuis le 20 janvier, des ateliers lecture ont lieu à la bibliothèque municipale tous les 3^{ème} samedis du mois. Choissant des thèmes en fonction de l'actualité, des envies, chacun est invité à partager ses coups de cœur autour d'une tasse de café ou de thé.

N'hésitez-pas, venez nous rejoindre !

3^{ème} samedi du mois

De 10h15 à 11h30 - Bibliothèque Municipale de Tréveneuc

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage en alternance des bacs verts et jaunes les vendredis (calendrier de collecte disponible en mairie) et sur le site de sbaa. Des bacs collectifs d'apport volontaires sont installés à l'entrée des services techniques rue de Tournebride.

MOBILITÉ / CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE ST QUAY

Une réflexion est à l'étude avec la commune de St Quay Portrieux afin de permettre à toute personne privée (même momentanément) de moyen de locomotion d'aller faire des courses, au marché, se rendre au centre de santé le plus proche.

Dans un 1^{er} temps, le service de la libellule serait proposé le vendredi jour du marché à St Quay. En fonction des demandes, il pourrait être développé.

Nous pourrions envisager de démarrer l'expérimentation dès la rentrée septembre.

Etes-vous intéressé(e) par ce moyen de déplacement ? Si oui merci de contacter la mairie.

HORAIRE DÉCHETTERIE ÉTABLES-SUR-MER

Du lundi au samedi de d'avril à octobre : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (de novembre à mars : 9h-12/13h30-17h)

Fermée le 1^{er} mardi du mois et les jours fériés

→ Déchetterie de Plouha ouverte les mardis

MARCHES HEBDOMADAIRES

- **Lundi** : Saint-Quay-Portrieux (Port)
- **Mardi** : Etables-sur-Mer
- **Mercredi** : Plouha
- **Jeudi** : Binic
- **Vendredi** : Saint-Quay-Portrieux (Casino)
- **Samedi** : Saint-Brieuc
- **Dimanche** : Etables-sur-Mer

ÉTAT CIVIL

Voici l'État Civil du 1^{er} Novembre 2023 au 31 Juillet 2024

NAISSANCES

2023

25 novembre : MAHÉ Maya

2024

15 mai : LE BOUCEC Lyse

11 juillet : 2024 DAUSSAT Théo

MARIAGES 2024

17 février : JOBLON James & GAUFFENY Emma

29 février : FIDLER Joël & RIQUET Patricia

11 mai : PALLARÈS Tristan & LECROISEY Camille

16 mai : SAMSON Julien & LIEWIG Justine

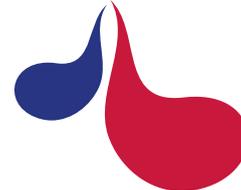
DÉCÈS 2024

17 mars : TANQUEREL Suzanne

11 avril : ANDRÉ Maurice

17 mai : MORICE Colette épouse CROIZIER

3 juin : LE BONIEC Michel



BILAN DE LA CAMPAGNE 2024 DE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

QUELQUES CHIFFRES

1 seul nid secondaire, c'est :

- Une prédation de 150 000 insectes de 300 espèces différentes en une saison (11,5 kg d'insectes)
- De 500 à 1 500 futures fondatrices en automne
- De 13 000 à 15 000 frelons par nid sur une saison
- Un danger qui peut être mortel à moins de 5 mètres

Les enjeux du piégeage des reines fondatrices : agir préventivement

- Empêcher l'implantation d'un nouveau nid
- Diminuer le danger pour les humains (paysagistes, agriculteurs, loisirs d'extérieur...)
- Economiser de l'argent public engagé dans la destruction des nids
- Diminuer la prédation sur les abeilles et autres insectes
- Préserver les productions fruitières et semencières

ASPECT FINANCIER

Coût de la destruction des nids en 2023 : 1224 € TTC

Coût du piégeage des fondatrices en 2024 : 615 € TTC

LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FONDATRICES.

UNE MÉTHODE :

- très simple. La fondatrice vient s'alimenter au piège qui contient de l'appât du sucre et de l'eau
- très économique.
- très efficace. Baisse du nombre de nids. Engagé sur 3 printemps, le piégeage permet de diminuer la pression du frelon asiatique

BILAN DES CAMPAGNES DE PIÉGEAGE DES FONDATRICES

Année	Nombre de pièges distribués	Nombre de piégeurs	Fondatrices capturées
2023	70	45	565
2024	122	95	340

SI VOUS OBSERVEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES



Nid Primaire



Nid secondaire

La commune de Tréveneuc prend en charge intégralement la destruction des nids de frelons asiatiques sous contrat avec l'entreprise spécialisée NEATURE. Dès que vous observez un nid, chez vous ou sur le territoire de la commune, prévenez sans attendre l'accueil de la Mairie. Un personnel des services techniques viendra ensuite constater pour valider l'espèce et contactera directement l'entreprise. L'intervention sera intégralement prise en charge par la commune.

GRIPPE AVIAIRE

Bien que l'évolution des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans la faune sauvage et dans les exploitations d'élevage, soit passé en France en risque négligeable depuis le 3 mai 2024, il convient de rester vigilant sur la conduite à tenir si vous découvrez des oiseaux échoués, sur la plage notamment. (1 cas signalé fin juin à Saint-Marc).

Dans tous les cas, ne pas toucher aux animaux.
Contacter la mairie au 02 96 70 84 84 qui se chargera de prendre en charge la situation, que l'animal soit trouvé malade ou mort.
Si toutefois la mairie est fermée, alors, merci de transmettre par mail à mairie@treveneuc.fr les informations suivantes :

- La géolocalisation de l'animal
- L'espèce et le nombre
- L'état des cadavres (sur photographie)

MEUBLES DE TOURISME - DÉCLARATION & TAXE DE SÉJOUR

Vous voulez mettre en location votre résidence secondaire durant une courte période, comme par exemple durant vos vacances ou le week-end ? Vous pouvez le faire, à la condition de le déclarer préalablement à la mairie et aux impôts, et de respecter les règles de location d'un meublé de tourisme.

- Vous devez demander votre inscription au répertoire Sirène de l'INSEE. Cette formalité est gratuite et se réalise sur le site internet du guichet des formalités des entreprises. Vous obtenez ensuite votre numéro SIRET. Ce numéro vous permet de vous identifier auprès des services fiscaux et vous sera demandé lors de votre inscription en Mairie.

- Vous devez déclarer votre meublé de tourisme en mairie à l'aide du CERFA 14004. Vous obtiendrez ensuite un récépissé. Si vous le souhaitez-vous pouvez figurer sur la liste des meublés de tourisme disponible en Mairie.
- En tant qu'hébergeur vous collectez et reversez la taxe de séjour à l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc. Si vous passez par une plate-forme de réservation, celle-ci se chargera de cette formalité.
- Vous pouvez demander le classement de votre meublé de tourisme à l'organisme évaluateur accrédité ou agréé de votre choix (figurant sur les listes du site internet d'Atout France)



RESPECTER SON VOISINAGE : ATTENTION, CHANGEMENT DES HORAIRES SIGNALE !

Les bruits de voisinage (générés par le comportement d'une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

LA NUIT

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre,
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

EN JOURNÉE

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Le bruit est règlementé par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024.

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, selon l'article 4, ils ne peuvent être effectués que :

- du Lundi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est demandé à chacun de respecter ces horaires et son voisinage. Dans le cas de troubles, il est recommandé de privilégier une solution amiable.

ALERTE FRAUDE



« Attention aux démarchages abusifs ! »

- De nombreux ménages nous alertent sur des fraudes et usurpations d'identité des pouvoirs publics constatées sur Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le cadre de la rénovation énergétique de l'habitat
- C'est pourquoi nous vous conseillons d'être particulièrement vigilants car aucun service public d'État, régional ou local ne réalise de démarchages commerciaux que ce soit par téléphone, par mail ou à domicile.

→ Saint Brieuc Armor Agglomération a créé un Espace Info Habitat, guichet neutre, gratuit et de confiance pour toutes questions relatives à l'habitat. Notre rôle est notamment de vous informer, conseiller, accompagner dans le cadre de vos projets de travaux.

Nous sommes agréés Espace Conseil France Rénov' et nous agissons aux côtés de l'ANAH, des maisons France Services, des communes ou encore du médiateur de la consommation.

→ En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone.

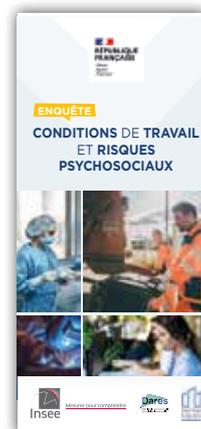
Espace Info Habitat • 02 96 77 30 70

ENQUETE STATISTIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Une enquête sur le thème des conditions de travail et des risques psychosociaux sera réalisée à Tréveneuc de juillet 2024 à mars 2025, à domicile, par une enquêtrice de l'INSEE.

Important : Cette enquête est obligatoire !

Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité, et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (CNIS). Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Merci pour votre participation et votre coopération !



CPAM : NOUVEAUX HORAIRES



Nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil de la CPAM de Saint-Brieuc : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

A ces horaires, les espaces libres sont accessibles sans rendez-vous. Cette nouvelle organisation permet de proposer une offre de service plus importante de rendez-vous, que ce soit par téléphone ou en accueil.

Comment prendre rendez-vous ?

- En se connectant sur son compte ameli, rubrique agenda sur la page d'accueil
- Par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel)

ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le mandat des membres des chambres d'agriculture est, en application des dispositions de l'article L511-7 du code rural et de la pêche maritime, de 6 ans. Les dernières élections générales ayant eu lieu en janvier 2019, il convient de procéder à de nouvelles élections début 2025.

Dans cette perspective, les personnes suivantes peuvent demander leur inscription sur la liste électorale :

- Les chefs d'exploitation et assimilés
- Les propriétaires et usufruitiers
- Les salariés de la production agricole
- Les salariés des Groupements Professionnels Agricoles
- Les anciens exploitants et assimilés.

Formulaires disponibles en Mairie, à adresser à la Commission d'établissement des listes électorales en Préfecture de Saint-Brieuc **avant le 15 septembre 2024.**

MAISONS FRANCE SERVICES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.



PLOUHA

Avenue Laennec 02.96.20.21.26

Horaires :

Lundi 09h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00

Mardi 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mercredi 08h30 - 13h15

Jeudi 09h00 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Vendredi 09h00 - 12h30

Samedi 09h00 - 12h00

BINIC ETABLES SUR MER

1 Place Jean Heurtel 02.96.70.64.18

Horaires :

Lundi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi 09h00 - 12h00

Mercredi 09h00 - 12h00

Jeudi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Samedi Fermé

LOCALITI, SOYEZ INFORMÉS DES NOUVEAUTÉS A TRÉVENEUC !



Commune de Tréveneuc a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo: recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Comment procéder :

Scannez le QR Code ci-contre avec votre téléphone ou rendez-vous directement sur l'App Store ou Google Play et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti

- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité «22410» ou «Tréveneuc»
- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos « favoris »

**Maçonnerie
Bournier antoine**

- Neuf & Rénovation
- Petit terrassement
- Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23

**S.A.R.L.
Travaux Publics
du Goëlo**

LE PERDU Fils

4 rue Kerlhouet - 22410 TRÉVENEUC

02 96 70 54 15
06 62 28 86 17

Siret : 448 138 453 00015 - TVA FR 27448 138 453 00015

**SYLVAIN
TONNELLIER**

- | DÉMOLITION
- | ASSAINISSEMENT
- | TERRASSEMENT
- | ALLÉE EN GROU

EDITIONS ARMORIC

39, rue de Kercadorez
22410 TRÉVENEUC

TÉL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39



TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

À partir de janvier 2025, le comptage « à blanc » des levées va démarrer. Cela n'aura pas d'incidence sur la facturation, mais ce sera la dernière grande étape avant le passage à la TEOMi.

L'enquête réalisée auprès des habitants en vue de la mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative a été menée dans toutes les communes de l'Agglo. Elle se poursuit actuellement auprès des professionnels.

- **Si vous n'avez pas pu répondre à l'enquête**, n'hésitez pas à appeler le service collecte au 02 96 77 30 99 pour prendre rendez-vous ou à envoyer un mail à accueil@sbaa.fr. Cette rencontre permet notamment de pucer vos bacs. Or, à compter de janvier 2025, les bacs d'ordures ménagères qui ne seront pas identifiés, c'est-à-dire pucés, ne seront plus collectés.
- **En 2025, en effet, le nombre de levées du bac marron par foyer sera comptabilisé** afin de fournir une estimation de la future facturation aux habitants. Cette période de transition permettra également de tester en « grandeur réelle » l'ensemble des outils et des moyens nécessaires à la mise en place de la TEOMi.

Cette dernière entrera en vigueur en 2026 pour une facturation en 2027.

- **Pour les personnes qui déposent leurs déchets dans des bornes d'apport volontaire**, une carte leur sera mise à disposition d'ici fin 2024. Elle permettra de déverrouiller le conteneur marron d'ordures ménagères et de comptabiliser, à terme, le nombre de dépôts.

À noter que d'ici janvier 2025, l'accès aux déchèteries de l'Agglo sera réservé aux habitants du territoire. Il faudra alors que la plaque d'immatriculation de votre (ou vos) véhicule soit enregistrée par le service déchèterie. Un enregistrement qui est notamment effectué lors de l'enquête, mais qui peut aussi être réalisé ou modifié au 02 96 77 62 30.

FOOD TOUR

À mi-chemin entre déjeuner itinérant et visite guidée du centre-ville de Saint-Brieuc et « Regard vert à Saint-Brieuc », une présentation de la ville à travers son patrimoine naturel.

Plus d'informations **en ligne** : <https://www.baiedesaintbrieuc.com/wp-content/uploads/2024/06/cp-2024-agenda-estival-vistes-guidees-de-loffice-de-tourisme.pdf>

FOOD
Tour



3H À MI-CHEMIN ENTRE
DÉJEUNER ITINÉRANT ET VISITE GUIDÉE :
LE FOOD TOUR EST UN SAVOIREUX
MÉLANGE DE PARTAGE, DE RENCONTRES,
D'HISTOIRE DES LIEUX ET DE SPÉCIALITÉS LOCALES

CIAS

Les actions de prévention santé reprennent pour les 60 ans et plus !

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE SENIORS INTER'COM !

Jeudi 26 septembre (repas offert), chaque commune doit présenter une équipe de 10 personnes prêtes à porter les couleurs locales et à s'affronter lors d'épreuves d'activités physiques adaptées (basket-santé, foot en marchant, volley, pétanque...) et de jeux.

Rassemblez une équipe de 10 personnes et venez affronter les autres communes dans des activités physiques adaptées et des jeux amusants !

Contactez dès maintenant la mairie pour vous inscrire et porter haut les couleurs de Trévéneuc !

**Renseignements au CIAS :
02 96 58 57 06**



BALADE GOURMANDE

Dans le cadre des actions de prévention santé pour les dits seniors le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) nous propose d'accueillir « la balade gourmande » sur notre commune le jeudi 10 octobre.

Comme dans une précédente édition, nous ferons une balade entre sentier côtier et campagne. Les circuits sont à définir, un long (6-7 km) et un autre plus adapté aux « petits » marcheurs. Puis retour au bourg pour un goûter offert en fin d'après-midi.

ATELIERS DO IN

Ecouter son corps/ automassages / des outils pour un mieux-être : 6 séances gratuites sur inscription en mairie.

Dates arrêtées : **les 7, 14, 21, 28 novembre et 5 et 12 décembre** de 9H30 à 11H salle des loisirs.

Vous avez **envie d'activités physiques adaptées à votre santé** ? Ou de les poursuivre à la rentrée septembre avec un animateur agréé ?

Faites-vous connaître dès à présent en mairie afin de constituer un groupe de 15 personnes.

Thématique en prévision 1^{er} trimestre 2025 : **la sécurité routière.**

Prestations du CIAS :

- Aide à la personne, repas, entretien
- Accompagnement
- Service de soins
- Portage de repas
- Petit bricolage
- Téléassistance
- Equipe spécialisée Alzheimer
- Aide aux aidants (groupe de parole, répit à domicile...)



CIAS Antenne Littoral

22 rue Pasteur

22680 BINIC-ETABLES-SUR-MER

Tél. **02 96 58 57 04**

9h-12h / 13h30-17h30 du lundi au vendredi

cias@sudgoelo.fr / www.cias-sudgoelo.fr



Vous souhaitez donner de votre temps et vous investir dans la vie associative de la commune : la liste des associations tréveneucises est disponible en mairie.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ PEINTURE DE L'ATELIER TRÉVENEUCOIS

La rentrée de l'Atelier Tréveneucis (activité peinture) sera le 23 septembre 2024, à partir de 14 h 30, à la salle de Loisirs de Tréveneuc. Si vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner à la peinture, vous êtes les bienvenus. L'apprentissage et les conseils sont assurés par l'artiste peintre professionnelle, Margot Veenendaal, qui possède un atelier à Tréveneuc. Venez nous rendre visite, nous vous donnerons sur place tous les détails pour adhérer à notre association. Pour tous les actuels adhérents et les futurs : A très bientôt !

Contact : La Présidente, Marie-Ange Filali - Tél / 06 77 23 05 75

ATELIER D'HISTOIRE LOCALE

L'atelier d'histoire locale de Tréveneuc reprend ses activités le vendredi 6 septembre à 9h30 salle des loisirs. Les personnes intéressées par l'histoire de notre village sont les bienvenues pour participer à nos travaux dans une ambiance de franche amitié.

Contact : Jean-Pierre BAUDOUIN

TRÉVENEUC ANIM' TOUSEG



L'année associative 2024 de TAT a débuté par le tournoi de fléchettes du 11 février qui a réuni plus d'une centaine de passionnés dans la salle des loisirs. Le 28 février, une quarantaine de petits et grands costumés ont déambulé pour le carnaval dans les rues du village. Ils ont pu apprécier en fin de parcours de bonnes crêpes et se régaler des bons tombés de la piñata

Le 30 mars, dans la salle quasi comble du château de Pommorio on a pu apprécier les quiproquos de la troupe théâtrale d'Ici et d'Ailleurs lors de l'interprétation de sa pièce « L'Âne est Scolaire ».

La soirée irlandaise du 19 avril au château de Pommorio a réuni plus de 200 convives autour d'un repas concocté par les bénévoles. L'intervention de la championne de claquettes irlandaises Maélyss GEROT a enthousiasmé les convives qui ont pu également se presser sur la piste pour danser sur la musique du groupe SINN.

Le 16 juillet, la place du bourg a été bien animée. L'orchestre solidaire Music en Vie, composé pour l'occasion d'une trentaine de musiciens et mené par Laurence FUZEL HIEU, a égayé la première partie de soirée avec des reprises de la variété et du classique au son des violons, flûtes et contrebasse. Le clown Cofea a pris le relais pour faire rire et participer à ses jongleries loufoques les membres du public. La soirée s'est poursuivie avec les GAILLARDS d'en FACE qui ont enflammé la place jusque tard dans la nuit. Le repas « rougail-saucisse » proposé et élaboré par les bénévoles a pu régaler les participants.



SOCIÉTÉ DE CHASSE LA SAINT MARC

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

Profitez bien de la nature et de tout ce qu'elle vous offre. Respectez les animaux dans leurs couvaisons et l'élevage de leurs petits puisque nous avons la chance d'en avoir autour de nous. Ne laissez pas trop vos animaux les déranger !

Un petit rappel sur les pratiques de la chasse ; l'ouverture générale aura lieu le 15 septembre 2024

Sur la chasse communale les jours autorisés sont les jeudi, le lundi de l'ouverture ; les dimanche et les jours fériés, Les battues se font le samedi matin.

Une particularité sur la chasse du sanglier ; en raison de sa prolifération la chasse est autorisée jusqu'au 14 août à l'approche ou

à l'affût ou en battue pour les détenteurs d'une autorisation préfectorale. En cas de battue la traque ne peut se faire que dans des parcelles agricoles exploitées et avec l'autorisation de l'exploitant agricole concerné.

A partir du 15 Août et jusqu'au 31 Mars chasse à l'affût, à l'approche ou en battue.

Le 8 septembre aura lieu le traditionnel vide grenier dans le parc du château de Pommorio, inscrivez-vous dès maintenant !

Bonnes vacances à tous ,

Les chasseurs de TREVENEUC



Menuiserie
Serge
Brotons
MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Daillets
TREVENEUC
02 96 70 54 01

Neuf & Rénovation
AGENCEMENTS
MOBILIER
SUR MESURE
PLACOPLATRE
FENETRE
Bois Alu PVC



Plomberie
Electricité
Chauffage

Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...

Yann HADDAD
7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc
06 22 41 28 87
02 96 65 29 32

ARTISAN

RM 20073001



FOOD TRUCKS



LA PLANQUE DU SARRAZIN

Tél. **07.69.25.00.29**

Place du Bourg les mardis soirs

Parking de Port Goret

**les mardis midis du 1^{er} avril
au 30 septembre**

<https://laplanquedusarrasin.fr/>

CRÊP À LA FLEUR DE SEL

Du 14 janvier au 24 novembre 2024

Parking de Port Goret les mercredis, vendredis, samedis
et dimanches

Tél. **07.84.28.75.91**

MISS ROZEL (Crêpes Galettes)

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2024

Tél. **07.44.71.73.39**

Parking Saint-Marc

le mardi et le mercredi de 11h à 20h

CONCIERGERIE DE LOUMA

La Conciergerie de Louma
07 77 97 80 45
lacancierieriedelouma@gmail.com

Vous souhaitez mettre votre bien en location et bénéficier d'un revenu supplémentaire ? Notre équipe est là pour vous aider !

Nos prestations :

- Gestion des réservations
- Accueil personnalisé des invités
- Entretien - Ménage
- Blanchisserie
- Maintenance et réparations

Contactez-nous pour découvrir comment nous pouvons vous simplifier la vie. Libérez-vous du stress !

Votre partenaire de confiance pour la gestion de propriétés saisonnières et intendance

07 77 97 80 45

Logo géographique
Saint-Quay-Portrieux - Trébevan - Eau d'Écluse sur Mer - Mûles - Brest

SAVEURS Local - Créateur

Les viviers de Saint-Marc

Spécialistes des produits de la mer, les Viviers de Saint-Marc achètent dans les criées bretonnes, transfèrent, et commercialisent les plus belles espèces de poissons, coquillages, et crustacés à Saint-Quay-Portrieux.

- Ils s'engagent sur une qualité et une fraîcheur irréprochables.
- La Noix de Saint-Jacques de la Côte de Saint-Firiac est leur spécialité, exclusivement abécotée à la main sous leur marque - Les Marquises Bretonnes -
- Ils sont les plus gros acheteurs indépendants de Coquille Saint-Jacques de la Côte de Saint-Firiac.
- Conception familiale créée en 1990, nous proposons également une activité « ateliers » accompagnés d'une polaire avec votre plateau de fruits de mer à emporter et/ou restaurant à Trébevan.

• 24 de Kerbagal - Saint-Quay-Portrieux - Morayage - +33 (0)2 96 70 04 38
 • Brestes Saint-Marc - Trébevan
 Polaire Bretonne - +33 (0)2 96 70 79 79 - Restaurant - +33 (0)2 96 70 79 79
www.viviersdelouma.com - www.viviersdelouma.com

Agenda



SEPTEMBRE

- **Dimanche 1^{er} septembre à 18h** : Concert Chapelle Saint Marc
Groupe Vocal Octandre avec la participation spéciale de Philippe Plaideau au didjeridoo.
Participation libre. Plus d'informations sur <http://www.octandre.net>
- **7 septembre** : Course Florio
- **8 septembre** : Vide-Grenier
- **21 et 22 septembre** : Journées du patrimoine : Visites de la chapelle Saint Marc de 13h à 18h
- **Dimanche 29 septembre** : **Journée départementale de la randonnée. 8h-17h30 – Plage du Palus**
Gratuit <https://cotes-d-armor.ffrandonnee.fr/html/8034/journee-departementale-2024>

OCTOBRE

- **6 octobre** : Triathlon de la Baie
- **10 octobre** : Balade Gourmande **entre terre et mer sur les sentiers de Tréveneuc**, suivi d'un goûter aura lieu le jeudi 10 octobre après-midi. (sur inscription).
- **26 et 27 octobre** : Fête des jardins – 10h à 18h Château de Pommorio – « Les hérissons ». Invité d'Honneur : Raphaël Sané. Liste des exposants sur : www.fetedesjardins.com. Entrée : 5€ (gratuit - de 16 ans). Restauration sur place

NOVEMBRE

- **7, 14, 21, 28 novembre et 5 et 12 décembre de 9H30 à 11H salle des loisirs** : Des ateliers DO IN (écouter son corps/ automassages / des outils pour un mieux-être) :
6 séances gratuites sur inscription en mairie.

CONCERT
Groupe Vocal
Octandre

Avec le didjeridoo de Philippe Plaideau

TRÉVENEUC
Chapelle Saint-Marc

Dimanche **1^{er} septembre 2024**
18h00

<http://www.octandre.net/> Participation libre

Fête des Jardins
Le rendez-vous des Jardiniers Passionnés
Château de Pommorio
Tréveneuc BRETAGNE

26-27
Octobre

Invité d'honneur :
Raphaël Sané
- Les Hérissons
et ses associations de jardiniers

Infos : fetedesjardins.com

Les sponsors de l'événement vous seront gratuits pour les communes dans la limite des possibilités.

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA RANDONNÉE 2024

Dimanche **29 septembre**
PLOUHA
Plage du Palus
8h-17h30 Gratuit

Randonnées pédestres
Marche Audois
Randonnée Santé
Marche nordique
Bungy Pump
Longe côte
Stands et animations

+ d'infos : <https://cotes-d-armor.ffrandonnee.fr>